

Un récent rapport parlementaire affirme que Parcoursup est « un échec sur le plan politique au regard des missions que le législateur lui a assignées (réduction des taux de réorientation et d'échec en licence, démocratisation de l'accès à l'enseignement supérieur, etc.) ». Pourtant, le gouvernement ne tire toujours pas les leçons de cet échec bien prévisible et persiste.

À L'ORIGINE DE PARCOURSUP : LA LOI ORE

La création de Parcoursup en 2018 s'est accompagnée d'une remise en cause de la non-sélectivité des filières universitaires. La loi ORE a ainsi normalisé la sélectivité de fait des filières dites « attractives » dont le nombre de places est insuffisant pour accueillir tous·tes les étudiant·es qui le souhaitent. **La CGT Éduc'action n'a cessé de dénoncer, derrière l'outil Parcoursup, cette politique de tri et d'austérité budgétaire qui est également décriée dans le rapport parlementaire** : « Cette logique de rationnement des moyens conduit à une limitation des capacités d'accueil et à une acceptation implicite de l'échec ou de la sélection par manque de places ». Dans cette optique, la mission assignée à Parcoursup de « démocratisation de l'accès à l'enseignement supérieur » ne pouvait que relever de l'affichage.

« ACCEPTATION
IMPLICITE DE L'ÉCHEC
OU DE LA SÉLECTION
PAR MANQUE DE
PLACES »



FAILLITE DE L'INSTITUTION FACE AUX INÉGALITÉS SOCIALES

À l'instar des autres paliers de sélection, **l'accès à l'enseignement supérieur est inégalitaire selon l'origine sociale**. Si les mécanismes de tri social existaient déjà avant Parcoursup et s'appliquent d'ailleurs bien avant la classe de terminale, ils sont amplifiés par la sélection accrue depuis la loi ORE. Le rapport parlementaire en fait état : « l'essence même de son fonctionnement, fondé sur une régulation par la sélection, conforte la persistance d'un système injuste, biaisé par des logiques de reproduction sociale et culturelle ».

Si les inégalités sociales se traduisent par des différences dans l'élaboration de stratégies

« LE MANQUE
D'ACCOMPAGNEMENT PAR
L'INSTITUTION CONCERNE
LE PLUS SOUVENT LES
FAMILLES QUI EN AURAIENT
BESOIN »

d'orientation par les familles et dans le recours à des « coaches » privés, elles ont aussi une incidence sur l'accompagnement dont bénéficie chaque élève au lycée : selon le rapport, « le manque d'accompagnement par l'institution concerne le plus souvent les familles qui en auraient besoin ». Ce serait ainsi

dans les lycées concentrant le plus de difficultés sociales que l'accompagnement à la stratégie de vœux sur Parcoursup serait la plus faible, les priorités étant ailleurs (remédiation aux difficultés scolaires, prise en main technique de Parcoursup, etc.). L'absence de fléchage dans les DHG des 54 heures annuelles dédiées à l'orientation ainsi que le manque

de PsyEN ne permettent pas de faire reculer ces inégalités.

Ainsi, **il reste une proportion non négligeable de bachelier·ères et d'étudiant·es en réorientation sans affectation**, en particulier issu·es de milieux populaires et donc plus souvent issu·es de bacs technologiques ou professionnels.

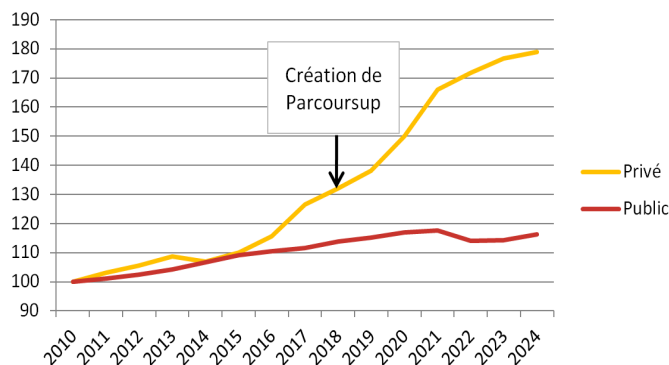
Plus de 60 % des élèves issu·es des filières professionnelles se retrouvent sans proposition d'admission en première année de l'enseignement supérieur.

Parallèlement se développent des certificats de spécialisation (Bac plus 1) au détriment des orientations vers les BTS.

UNE AUBAINE POUR LE PRIVÉ

Le secteur privé a largement profité du déploiement de **Parcoursup** du fait, d'une part, de la sélection accrue à l'université et, d'autre part, du choix délibéré d'ouvrir largement l'accès de la plateforme aux établissements privés (43% des formations proposées en 2026). Ayant rappelé cela, le rapport parlementaire considère « que la présence continue sur Parcoursup, encore aujourd'hui, de formations de qualité médiocre délivrant des diplômes dénués de toute valeur est inadmissible ». **Parmi ces formations, la plupart sont en contrat d'apprentissage et ont pu bénéficier des subventions voulues par Macron.**

Nombre d'étudiant-es inscrit-es dans le supérieur
(base 100 en 2010)



La sélection par Parcoursup a brutalement ajouté une charge de travail énorme aux enseignant-es du supérieur, sans aucun moyen supplémentaire, ce qui conduit de nombreuses équipes, là où il y a le plus de demandes, à un tri automatisé sur la base des notes de terminale.



DÉFENDRE LE DROIT À L'ERREUR

Au lancement de Parcoursup, les promoteurs d'une sélection post-bac plus forte la justifiaient par l'objectif de réduire les taux d'échec et de réorientation. **Le rapport parlementaire souligne l'échec de la loi ORE sur ces deux aspects, les taux d'échec et de réorientation étant similaires à ce qu'ils étaient auparavant.**

Pour la CGT Éduc'action, tout comme il faut permettre à chaque élève d'avancer à son rythme dans sa scolarité, il faut permettre aux étudiant-es qui le souhaitent ou en ont besoin de changer de filière sans être mis-es en difficulté. À cet égard, **des places doivent être réservées pour les réorientations et celles-ci doivent être accompagnées.** Le rapport parlementaire souligne, par ailleurs, l'insuffisance des dispositifs de remise à niveau dans le cadre de la réponse « oui, si » qui n'ont bénéficié qu'à 26 000 candidat-es.

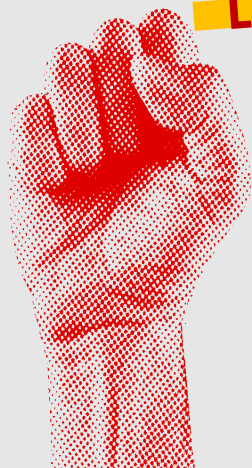
LA QUESTION DU LYCÉE D'ORIGINE DES CANDIDAT-ES

Le rapport parlementaire partage notre analyse d'un « biais discriminatoire dans l'étude des dossiers » par la présence de la mention du lycée d'origine. Pour le ministère et les responsables des formations du supérieur, c'est un impératif de la sélection. Au lieu de créer des usines à gaz pour tenter vainement d'harmoniser les pratiques d'évaluation des enseignant-es, **c'est bien cette sélection qu'il faut abattre.**



LA CGT REVENDIQUE...

- 📍 L'ABROGATION DE LA LOI ORE ET DE PARCOURSUP POUR PERMETTRE LE LIBRE CHOIX DE L'ORIENTATION
- 📍 LA FIN DE LA SÉLECTION À L'ENTRÉE À L'UNIVERSITÉ
- 📍 UN SERVICE PUBLIC NATIONAL DE L'ORIENTATION, AVEC DES PERSONNELS FORMÉS À L'ORIENTATION.
- 📍 AU LYCÉE ET DANS LE SUPÉRIEUR, DES MOYENS DE REMÉDIATION AUX DIFFICULTÉS SOCIALES ET SCOLAIRES ET POUR UNE ÉDUCATION DE QUALITÉ.
- 📍 L'OUVERTURE DES PLACES NÉCESSAIRES DANS LE SUPÉRIEUR



CGT Éduc'action

263 RUE DE PARIS 93100 MONTREUIL

www.cgteduc.fr

0155827655 unsen@cgteduc.fr



@CGTEducationofficiel



@cgteduc.fr



@cgteuducation